

Jean-Pierre BOUQUET

Ancien Député
Conseiller Général de la Marne
Membre de la Commission Permanente
Maire de Vitry-le-François
Président de la Communauté de Communes

Le 22 octobre 2009

Objet : appel aux Maires

Monsieur le Maire,

Présentée mercredi 21 octobre en Conseil des Ministres, la réforme territoriale commence à prendre corps dans des projets législatifs précis.

Le projet de loi de Finances pour 2010 qui supprime la taxe professionnelle est en cours d'examen devant le Parlement.

Le projet de loi sur les collectivités locales, réformant l'intercommunalité et les cofinancements, sera déposé à la mi-décembre devant le Sénat, conformément à la Constitution.

L'intention affichée est d'aller vite et, si le débat législatif s'annonce compliqué, nous sommes confrontés à une campagne orchestrée sur les élus qui dépensent trop et les collectivités qui gaspillent, etc....

Dés lors, faut-il s'étonner que l'A.M.F., l'A.R.F., l'A.D.F. et toutes les associations d'élus, attachées à la décentralisation comme à l'autonomie fiscale des collectivités locales, réagissent très négativement ?

Sur le fond, il est assez commode de démontrer que nos collectivités sont bien gérées, mais, à l'évidence, le caractère technique du dossier rend la voix des élus locaux inaudible.

L'idée, parfois entendue, de « millefeuille » administratif, est disqualifiante pour tout le monde, alors que régler la question des moyens (*suppression de la taxe professionnelle*) avant celle des compétences, c'est assurément prendre le problème à l'envers...

Les critiques portées à la taxe professionnelle ne datent pas d'hier et la suppression de la part salaire sur les bases de celle-ci, réalisée en 1999 annonçait sa disparition prochaine. Aussi, son maintien en l'état n'était guère défendable. Cela pose immédiatement la question de l'impôt économique local et de son assiette. Autrement dit, il s'agit des moyens affectés aux collectivités locales.

Sur ce plan, le débat engagé au Parlement est d'une actualité cruciale. Aussi n'est-il pas superflu de mobiliser nos collectivités, afin de ne pas laisser députés et sénateurs seuls sur ce dossier.

.../...

C'est dans cet esprit qu'il a paru nécessaire à l'A.P.V.F. (*Association des Petites Villes de France*) de proposer à l'ensemble des mairies **un modèle de vœu** appelant officiellement les pouvoirs publics nationaux à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité territoriale et le rôle primordial de nos communes. Cette démarche sera efficace si elle est largement relayée. Cela suppose qu'un grand nombre de conseils municipaux adopte le projet de délibération que vous trouverez-ci-joint.

En vous suggérant de vous joindre à l'APVF – association pluraliste d'élus unanimes sur ce dossier – je vous remercie par avance de soumettre ce vœu à votre conseil municipal.

D'ici au prochain congrès de l'Association des Maires de France, il est indispensable que la voix de nos communes se fasse vigoureusement entendre.

Après, certainement sera-t-il trop tard pour influencer réellement sur la rédaction définitive de ces projets de loi.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire et Cher Collègue, à l'assurance de mes salutations les plus cordiales.

Jean Pierre BOUQUET

8, rue de la Flage – 51290 Arrigny

Tél. 03.26.72.60.46. Courriel : jpbouquet@orange.fr

www.marne-progres.com

—

consulter le site internet de l'A.P.V.F. : www.apvf.asso.fr

[Retour page précédente](#)